

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2021.**

Etaient présents : CAZABONNE Christian, LENGAGNE Caroline, ROUQUIE Sophie, DUMAS Eric, WISS Rosanna, FOISSAC Gérald, DESTAL Marie Claude, SICART Fabienne, GODIN Chantal, CARON Fabrice, CLAVIERES Claude.

EXCUSÉS : FERREIRA Anais, NAZON Philippe.

REPRESENTÉS : MOULY Olivier par SICART Fabienne, FERREIRA David par CAZABONNE Christian.

SECRETAIRE DE SÉANCE : WISS Rosanna.

### INDEMNITÉS 4<sup>ème</sup> ADJOINT :

Le maire rappelle que les indemnités allouées au titre de l'exercice des adjoints sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ; soit pour le 4<sup>ème</sup> adjoint 10,7%.

Les indemnités du 4<sup>ème</sup> adjoint ont été votées à l'unanimité par le conseil municipal.

### DÉCISION MODIFICATIVE.

Le maire explique au conseil municipal que les crédits ouverts du budget 2021 n'ayant pas pris en compte les indemnités du 4<sup>ème</sup> adjoint, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes.

La décision modificative est votée à l'unanimité par le conseil municipal.

### SUBVENTION ANNELLE AU COMITE DES FETES.

Après réception des documents du comité des fêtes de Crayssac, il est accordé une subvention de 500 euros, votée à l'unanimité par le conseil municipal.

### DON DE MATÉRIEL RÉFORMÉ.

Monsieur le maire propose que notre commune fasse don au lycée Monnerville du matériel reformé ; soit une classe numérique achetée en 2009, contenant un caisson et 12 ordinateurs, qui sera remise en état et utilisée par le lycée. Ce don est voté à l'unanimité.

FIN DE SEANCE : 20h00.